Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées (SBSSA) > Enseigner par filières > Dans la filière Sanitaire et Sociale > CAP Assistant(e) Technique en Milieux Familial et Collectif (ATMFC) > Ressources nationales

https://ww2.ac-poitiers.fr/sbssa/spip.php?article1118 - Auteur: Sophie De Riedmatten



publié le 18/12/2023

Concerne le parcours en 3 ans pour les candidats en CAP ATMFC entrants en 2022- 2023

Au JO, l'arrêté du 28 novembre 2023 modifiant l'arrêté du 6 février 2023 portant création de la spécialité « agent accompagnant au grand âge » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance que : Pour les candidats ayant été positionnés dans un parcours en trois ans de préparation du certificat d'aptitude professionnelle "Assistant technique en milieux familial et collectif", au cours de l'année scolaire 2022-2023, la dernière session d'examen aura lieu en 2025. A l'issue de cette session qui se terminera le 31 décembre 2025, l'arrêté précité est abrogé.

I JO DU 16 ET 17 DECEMBRE 23 (PDF de 127.2 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.